

Les médicaments et les examens complémentaires prescrits au cours de la surveillance médicale seront remboursés au titre de l'assurance maladie sous le numéro d'immatriculation de l'assuré(e) qui prend en charge l'enfant.







né(e) le		assuré	
mois ou année de naissance	examens à effectuer entre le	et le	
organisme d'affiliation			

voici le guide de surveillance médicale de votre enfant

Vous y trouvez la liste des examens
que votre enfant doit passer

Après chaque examen, adressez aussitôt
les feuilles de soins à votre organisme
d'assurance maladie sans oublier d'y
coller les étiquettes correspondantes.

message

